Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal Séance du 21 Juillet 2020

<u>Présents</u>: HUSTACHE Christiane, TRUCHET Sébastien, DURAZ Sébastien, MICHEL Stéphanie, DAVID Éric, SOL Sébastien, ARLAUD Laetitia, GEMIN Clément, HUSTACHE Maurice, ARLAUD Marielle, CHARPIN Frédéric.

Absents: Néant.

- Approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 25 juin 2019, approuve le reversement de la dotation touristique au titre de l'année 2020 aux communes par le biais des attributions de compensation selon les montants ci-joint :

Villarembert - Le Corbier : 520 550 € Fontcouverte - La Toussuire : 229 560 €

Saint Sorlin d'Arves : 73 119 € Saint Jean d'Arves : 71 850 €.

TOTAL: 895 079 €

Autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de cette délibération et à signer tout document se rapportant à ce dossier, à l'unanimité.

- Décide de commander deux défibrillateurs à la Société DEFME pour un montant de 2 380.00 € les deux, à l'unanimité. La maintenance sera également prise auprès de cette société. Cette délibération annule et remplace la délibération du 11 Juin 2020 numérotée 054.2020.

- Madame le Maire donne lecture à son conseil municipal du courrier de la Direction Générale des Finances Publiques du 2 juin 2020 relative au renouvellement de la commission communale des impôts directes (CCID) suite aux élections municipales de 2020. La désignation des commissaires doit être effectué par le Directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double (pour nous 24 au total) proposé sur délibération du conseil municipal.

Madame le Maire propose la liste suivante :

Hustache Christiane, Truchet Sébastien, Arlaud Marielle, Michel Stéphanie, Sol Sébastien, Hustache Maurice, David Eric, Guille Alex, Michel Lucien, Ogé Loïc, Amevet Ingrid, Bellet Danielle, Ecuvillon Gilbert, Duraz Sébastien, Hustache Julie, Oracz Karine, Arlaud Laetitia, Gemin Clément, Charpin Frédéric, Roche Suzanne, Sibué Carole, Michel Nicolas, Arnodo Delphine, Besse Yann.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré :

- * Approuve la liste proposée constitutive de la commission communale des impôts directs
- * Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

- Madame le Maire explique au Conseil municipal la nécessité de faire vérifier les poteaux incendie de la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité le devis de SUEZ concernant l'essai et la vérification du parc poteaux incendie de la commune. Ce devis s'élève à 2534.40 € TTC.

- Décide, à l'unanimité, d'accepter la proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2021 avec l'ONF. Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de vente. Madame le Maire ou son représentant assistera aux martelages des parcelles 16 et 17.

Questions diverses:

- Ecran interactif.
- Devis armoire ménagère pour le rangement à la halte-garderie.
- Candidature à l'ANETT.
- Plusieurs doléances concernant les chiens patous ont été déposées en Mairie.
- Centrale hydroélectrique de Valfroide. Un rendez-vous va être demandé à Monsieur le Sous-Préfet.
- Rapport technique 2019 / 2020 de la SATVAC.
- Synthèse DGF 2020.
- Don de sang le 14 septembre 2020 à la salle polyvalente.
- Réunion à prévoir avec l'Office de Tourisme.
- Travaux divers de voirie à prévoir.
- Remerciements aux deux secrétaires Charlotte et Véronique pour leur aide au cinéma.